



DÉLIBÉRATION

Acquisition immobilière de quatre parcelles de terrain au Palais-sur-Vienne, propriété de la commune du Palais-sur-Vienne, en vue de la création d'un aménagement cyclable dans le cadre du SDIAC

1 DOCUMENT - Publié le 9 Octobre 2023

Délibération du 29 septembre 2023



DEL_20230929_PATRI_21_10_ACQUISITION_PARCELLES_LE_PALAIS_SDIAAC.pdf
(.pdf, 3,8 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**